

VOEUX en vrac

Pour une fois restons entre nous, militants, adhérents, amis du P.S.U. Et cédon pour une fois aussi, à un rituel : quels vœux allons-nous faire ?

Bon anniversaire 'dabord. Le P.S.U. est né le 3 avril 1960. Nous fêterons ses vingt ans les 22 et 23 mars, en invitant à Paris nos amis actuels, ceux dont nous avons beaucoup à apprendre, et, pourquoi pas, un certain nombre de ceux qui nous ont quittés. Nous essaierons surtout, à cette occasion de poser la question des objectifs poursuivis, du sens de nos réussites et de nos échecs, de notre capacité d'adaptation et de nos insuffisances. Je souhaite que ce débat ait lieu un peu partout en France, autour du montage audio-visuel réalisé pour l'occasion, autour des expositions que nous préparons, autour du livre-album que nous présenterons. Dès la sortie de *Tribune Socialiste mensuel* du 1^{er} mars, ces manifestations doivent se multiplier. Et si nous mettons sur pied à Paris les rencontres des 22 et 23 mars, un spectacle, une semaine du cinéma, des rendez-vous avec la presse, il nous importe bien plus encore que fleurisse sur tous nos murs l'affiche que vous avez déjà reçue en carte de vœux, qui devrait affirmer, une fois de plus, qu'« une force jeune et révolutionnaire existe »...

A condition, bien sûr, que nous sachions relayer ce passé. Et ce sera mon second souhait. Nos premières années ont été marquées par la résistance à la politique colonialiste et à la guerre d'Algérie. Il y eut ensuite les comités Vietnam. Aujourd'hui encore la situation internationale nous oblige à réagir. Notre direction politique des 19 et 20 janvier devra se prononcer sur les récents événements d'Afghanistan comme la précédente l'avait fait sur le déploiement des fusées de l'OTAN. Mais les déclarations ne suffisent pas. Nous devons proposer. Il existe, dans ce pays, un fort mouvement anti-guerre. Je voudrais que le P.S.U. puisse retrouver là le souffle qui a été le sien. Pourquoi ne serions-nous pas à l'initiative d'une manifestation très large pour une politique et des moyens de paix ? Nous sommes aujourd'hui le seul parti à pouvoir le faire, parce que le seul à nous opposer à l'armement nucléaire français et à défendre un neutralisme actif. Mais si la gauche, par soviétisme ou par atlantisme est incapable de provoquer la mobilisation nécessaire, nous serons loin d'être minoritaires. Pense-t-on que les opposants au nucléaire civil soient indifférents à l'armement nucléaire ? Pense-t-on qu'il n'y a pas chez les femmes — aujourd'hui comme toujours — un grand refus de tout ce qui prépare les sinistres jeux mâles de la mort ? Pense-t-on que les travailleurs, les militants des partis de gauche eux-mêmes, soient prêts à accepter de baisser les bras devant la perspective d'un conflit ? Et comment pourrions-nous continuer à nous

dire autogestionnaires, à vouloir une société où chacun ait droit de regard sur sa vie, si nous ne pouvions intervenir pour contrôler d'abord cette menace de la mort nucléaire pour des millions d'hommes et de femmes ? Il faut bel et bien sortir des discours sur l'analyse des responsabilités, sur le jeu puéril qui consiste à déceler qui est celui qui a commencé le premier, et remettre en cause la politique des blocs elle-même, la nucléarisation militaire, la militarisation : en provoquant des mouvements massifs contre la guerre, et en les aidant à se manifester.

Une telle initiative serait la preuve, et ce sera mon troisième souhait, que nous pouvons avoir une réelle utilité dans la vie politique, aujourd'hui. Nous avons décidé de participer à la campagne présidentielle. Mais pour quoi faire ? Nous devons nous méfier plus que tout dans cette campagne, de l'auto-justification, et de l'auto-satisfaction. Nous sommes persuadés, entre nous, d'être un parti différent, de représenter ce que pourrait être une gauche différente. Est-ce si évident pour tous ? Pourtant nous n'aurons notre place dans cette campagne de 1981 — et nous n'en tirerons les fruits — que si nous avons réellement autre chose à proposer et à dire que les candidats de la gauche traditionnelle ou ceux que suscitera tel ou tel mouvement. Nous avons décidé au Havre de proposer un « contrat présidentiel » qui devrait énoncer les thèmes de notre campagne et amener la gauche à en tenir compte. Cela nous impose des responsabilités. Face à la crise économique, saurons-nous définir des choix qui pourraient être les bases d'un programme alternatif à celui que défend la droite ? Des camarades préparent dès maintenant une remise en chantier de « l'utopie réaliste » qui pourrait reprendre l'essentiel de ce programme. Encore importe-t-il que le travail que nous avons lancé un peu partout en France sur les « alternatives régionales pour l'emploi » serve à la fois d'aliment et de relais à ces propositions nationales. Encore faut-il que nous osions une attitude prospective sur une question comme le temps et la répartition du travail.

Encore faut-il que nous sachions faire avancer notre projet socialiste autogestionnaire. Nous nous contentons trop, aujourd'hui, de dire et de redire ce que d'autres ont affirmé. Rendons-nous compte de ce qu'a pu avoir de scandaleux et d'audacieux, au milieu du XIX^e siècle, le fait d'affirmer que la classe ouvrière devrait être le moteur de l'histoire. Aujourd'hui nous le répétons, sans bien voir ce que cela suppose de contenu. Sans réfléchir par exemple, le fait que le salaire moyen des femmes en France est inférieur à celui des travailleurs immigrés. Et qu'il faut donc, si nous voulons encore être capables de faire bouger quelque chose dans ce pays, mettre

en avant les luttes des plus exploitées, les luttes des femmes. La question de la victoire de la gauche et du socialisme dans ce pays, cela passe peut-être bien par cette prise de conscience : si les luttes des femmes ne se développent pas, il ne pourra pas y avoir de lutte de classes, ni le moindre espoir de changement social. Une organisation comme la C.F.D.T. met de plus en plus ce mot d'ordre en avant. Là aussi il nous faudra dépasser le discours. Et la campagne présidentielle peut nous en fournir l'occasion. Car la mener en tant que femme, pour moi, cela ne veut pas dire seulement essayer de profiter d'une image favorable qu'auraient les femmes dans les médias et l'opinion. Cela veut dire : tenter de renouveler le projet socialiste autrefois pensé par des hommes. Et se donner les moyens de s'adresser à celles qui, derrière leurs casseroles, leurs machines à écrire, leurs caisses enregistrees, trouvent que le discours politique des hommes — même quand ils sont de gauche — ne les aide en rien à changer leur vie. Je ne sais pas si j'y parviendrais. Mais je crois que c'est une chance à saisir, dans la gauche, que de faire basculer du clan de la peur, de la recherche anxieuse de la sécurité, de la résignation, les femmes qui s'y trouvent encore ; et que les plus soucieux de résultats électoraux voient où est l'intérêt le plus immédiat : laisser à la droite un électorat qui ne décèle guère ce que l'arrivée de la gauche au pouvoir changerait à son sort, ou se mettre résolument au travail et repenser notre projet socialiste à partir des luttes de femmes. Je me souhaite à moi — je nous souhaite à tous — d'apporter une petite pierre à ce travail.

Enfin, et ce sera tout pour les bons sentiments, aujourd'hui ! Je nous souhaite à tous de développer d'autres manières de militer ensemble, qui nous permettent de vivre, déjà, un peu autrement, et, pourquoi pas, de donner envie à d'autres de nous rejoindre.

Huguette Bouchardeau



SUR LE TAS

finances

« Peu importe que le militant vote noir ou gris, pourvu qu'il paie ses cotisations et son abonnement au quotidien du peuple. »
Teng Xia Ping

Nous tiendrons régulièrement une rubrique dans T.S. hebdo, pour donner des nouvelles sur la situation financière, sur la reprise des cartes... bref, sur la marche de la boutique. Cette rubrique sera évidemment ouverte à tous ceux qui auraient des idées à donner pour améliorer le fonctionnement ou pour trouver le fric.

Dans les sections et les fédérations, divers moyens ont été mis en œuvre pour dégager des ressources extérieures. Il faudrait faire partager ces expériences à tous et faire le bilan. Envoyer à la trésorerie nationale de courtes notes explicatives sur ces expériences. Un dossier pourra alors être fait à toutes les sections. On a des idées on manque de bras, alors que tous ceux qui veulent travailler là-dessus se fassent connaître.

UN DEBUT D'ANNEE TRES DIFFICILE

Pour passer fin janvier, il nous faut 150 000 F, pour payer les salaires, le loyer, des factures diverses, et rembourser des emprunts. On a plus de sous, alors vite à vos chéquiers.

1. Verser immédiatement les cotisations et les abonnements à T.S. en respectant le barème (sinon on coule).

2. Les fédérations et sections devraient racler les fonds de caisse et nous les envoyer sous forme : de dons si possible ou d'avances sur cotisations.

3. Les militants qui peuvent faire des dons ou des prêts à moyen terme seront les bienvenus. Le matériel pour le XX^e anniversaire est de qualité, c'est le matériel idéal pour annoncer les réunions de redémarrage. Vite, vite payez vos commandes.

DERNIERE MINUTE :

Nous apprenons que la direction d'E.D.F. entame une action

sournoise auprès des militants en leur suggérant leur versement au P.S.U. en plusieurs chèques...

Si une telle action subversive devait se poursuivre, le trésorier national a menacé d'instaurer le prélèvement automatique des cotisations... Affaire à suivre...
V. COMPARAT

le devoir du trésorier national

PROBLÈME : Soit un militant moyen et trois trésoriers moyens (section, fédération, national) formant un parti. Le trésorier national a besoin de 100 F, pour boucler son budget 80.

Ces 100 F seront utilisés comme suit :
— 33 F pour les salaires et les charges ;
— 12 F pour les loyers ;
— 23 F pour la « politique » (campagnes, transport, circulaires) ;
— 11 F de subvention à T.S. pour équilibrer son budget 80 ;
— 6 F de frais généraux ;
— 4 F de téléphone et affranchissement, et malheureusement, 11 F (au minimum) de dettes.

Sur les 23 F de « politique », il peut espérer (s'il est vigilant), récupérer 10 F de recettes en vendant du matériel (cartes de vœux, posters, affiches...).

Il doit donc trouver 90 F pour s'en sortir. Pendant ce temps, le militant moyen verse un chèque de 150 F au trésorier de section, qui en prélève 30 %, soit 45 F. Il transmet 105 F au trésorier fédéral qui en prélève aussi 45 F. Ainsi le trésorier national recevra 60 F au titre des cotisations.

QUESTION : Comment le trésorier national va-t-il trouver les 30 F qui lui manquent ?

Les copies seront remises à la D.P. des 19 et 20 janvier, celles qui auront la moyenne (la majorité) entreront alors en application.

NOTES : Ce devoir étant délicat, des éléments complémentaires peuvent aider pour le résoudre :

1^o Le militant moyen a payé comme cotisation : 114 F en 77 ; 136 F en 78 ; et 149 F en 79 ! A cause du changement de barème en 80 le pouvoir d'achat de sa cotisation va diminuer d'au moins 10 %, à cause de l'inflation : est-ce normal ?

2^o Ces dernières années (78-79) pour les échéances électorales, les sections et fédérations ont versé à des souscriptions.

Au minimum 10 F chaque fois. 1980 n'a pas d'échéance électorale. Pourquoi ne pas assainir la situation en conservant la souscription ?

3^o Pour vous mettre sur la voie, des indiscretions nous permettent de connaître le contenu de la copie du B.P. : on divise 30 F par 2 = le national se démerde pour trouver 15 F de ressources extérieures (fêtes, circuits courts, galas) les 15 autres francs feront l'objet d'une souscription ouverte sur toute l'année. 15 F c'est 10 % de 150 F pour le militant ce n'est pas la mer à boire que de verser 10 % de plus qu'en 79 et le supplément serait envoyé directement au national. Le militant et les trésoriers de sections et de fédé-

rations peuvent retrouver facilement ces 15 F, en tapant les sympathisants, en organisant une brocante... le trésorier recevra ainsi 75 F des fédérations.

D'autres copies proposent :
● 75 F c'est 50 % de 150 F, alors pourquoi ne pas passer la part nationale de 40 à 50 % ?

● Une solution élégante : s'il y a 25 % d'adhérents en plus ! Il y aura alors 1,25 militant moyen versant chacun 60 F, ce qui ferait en tout 60 x 1,25 = 75 F.
C.Q.F.D.

commission animation liaison horizontale

La commission « animation-liaison horizontale », s'est réunie le samedi 15 décembre. S'appuyant sur les questionnaires remplis par les fédérations au conseil du Havre, la commission propose plusieurs moyens de nouer des contacts entre les fédérations :

— Une première liste du matériel militant disponible est fournie ci-dessous.

— Nous demandons à chaque fédération de nous envoyer un exemplaire de sa (ou ses) presse(s) locale(s) du P.S.U. et de cocher le cas échéant les articles qui seraient susceptibles d'intéresser les autres fédérations (luttons « exemplaires », expériences...). Envoyez la presse à : Commission-animation du P.S.U., 9, rue Borromée, 75015 Paris. N.B. : une lettre sera adressée à chaque fédération pour confirmer cet appel.

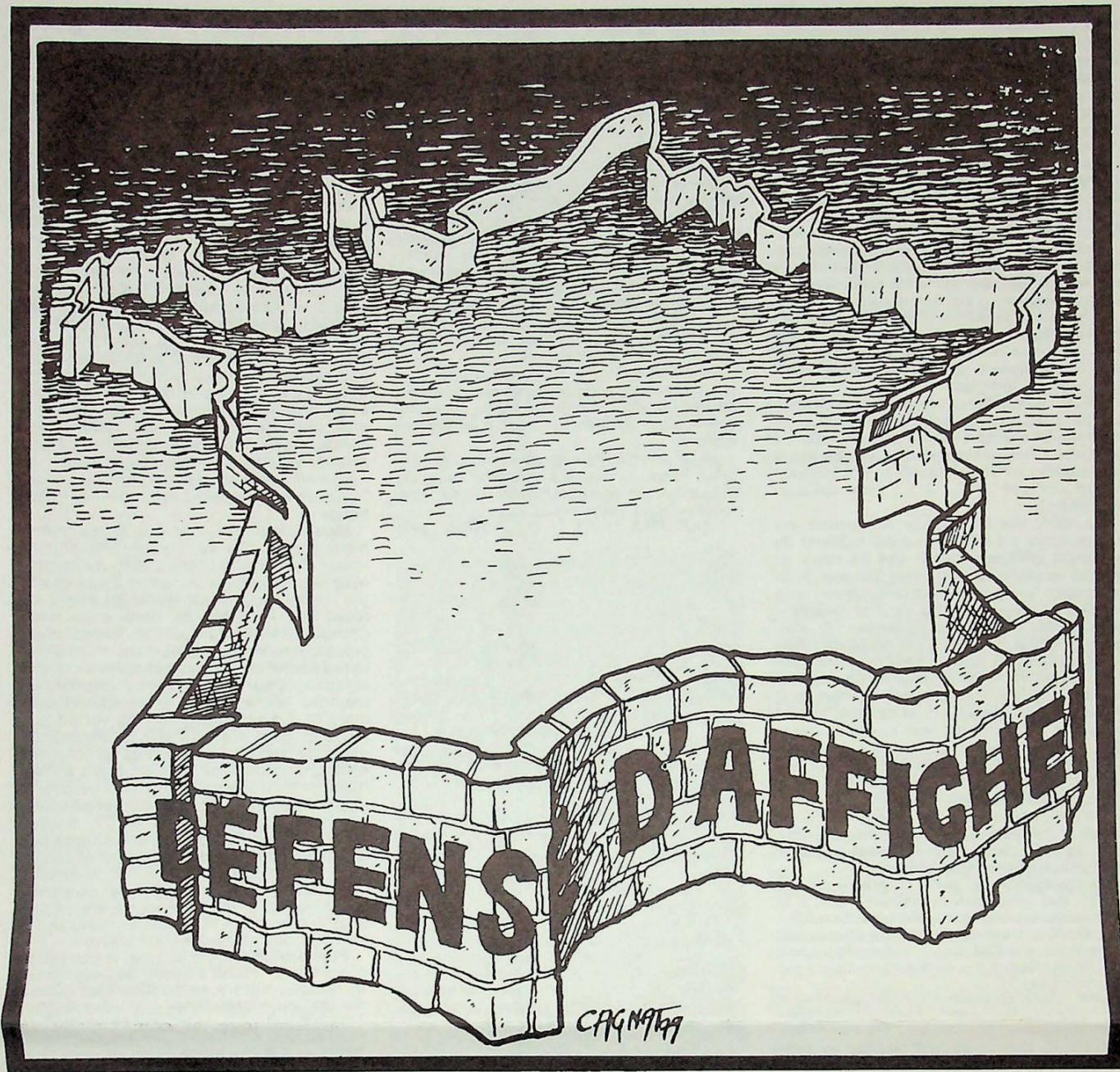
— La commission a discuté sur les moyens d'une réflexion plus collective, qui ne soit pas réduite à un petit nombre d'« experts ». Une proposition a été formulée visant à réunir deux fois par an, par exemple, des représentants des fédérations sur un projet de réflexion politique, avec un dossier probablement préparé et préalablement envoyé aux participants : à discuter. D'autre part les montages vidéo peuvent être une bonne façon de faire circuler l'information et les moyens d'animation sur des sujets tenant aux campagnes et options du P.S.U. Dans ce but la commission vidéo est prise en charge par la commission animation.

— Très important : une permanence (personnelle et téléphonique) se tiendra tous les mercredis entre 14 h 30 et 19 h 30 rue Borromée pour l'information des fédérations.

MATÉRIEL MILITANT DISPONIBLE :

Fédération détentrice :	Matériel :
Béarn Bigorre	Montage du front autogestionnaire sur luttes sur la montagne, le nucléaire, pour l'emploi régional, pollution de P.U.K.
Seine-et-Marne	Film vidéo : la vie des femmes à Brie.
Yvelines	Expérience de radio-libre : tuyaux pour les amateurs !
Gard	Projecteur 16 mm.
Hérault	Montage-diapo-sonorisé sur la lutte du front Polisario « Sahara, un peuple en lutte ».
Normandie	Montage diapo sur Mai 68.
Doubs/Territoire de Belfort	Montage diapo sur le travail des femmes.
Val-d'Oise	Textes enregistrés : — Femmes. — Positions politiques du P.S.U.
Dordogne	Livre noir sur l'emploi en Dordogne.

SUR LE TAS



29 juillet 1981-1984

Dans le *Journal officiel* du 10 juin 1971, le ministre de l'Intérieur déclarait : « L'affichage est une liberté fondamentale inscrite dans la loi du 29 juillet 1881 au même titre que la liberté de la presse. En conséquence, toute modification qui poserait, en principe, l'interdiction d'afficher serait contraire à l'esprit même de la loi. Selon celle-ci, la liberté est la règle, l'interdiction, l'exception... pour ces raisons, il n'y a pas lieu d'envisager une modification quelconque de la loi qui, pour un avantage somme toute minime, porterait atteinte à une liberté inhérente à nos institutions ».

Depuis le paysage politique a changé. Le quadri-partisme s'organise pour réserver aux états-majors des gros partis parlementaires le monopole de l'expression d'opinions : accès à la télévision, frais de campagnes électorales, subventions des plus de 5 % et racket des minorités, projet de subvention des partis politiques ayant plus de trente parlementaires. Après la criminalisation des radios libres, cela va être le tour de l'affichage : seuls ceux qui pourront payer J.-C. Decaux et ses émules pourront afficher des idées avec les millions de francs des subventions.

Le texte voté a été publié au *Journal officiel* le 30 décembre 1979 :

● amende pour chaque affiche, astreinte, intervention des préfets contre les conseils municipaux passifs. Un consensus politico-technocratique impose ce projet : grandes firmes publicitaires, notables locaux, appareil d'état, écologistes autoritaires.

Même les responsables socialistes acceptent le principe ; Marcel Champeix déclarant au Sénat le 5 octobre 1979 : « les socialistes sont hostiles à l'affichage sauvage », Jacques Sertrot, le 10 octobre au Parlement : « le projet correspond à une certaine nécessité pour lutter contre une publicité anarchique ». Jacques Carat affir-

maut dès le 26 juin : « après le vote de cette loi, il y aura, sans doute, moins de panneaux publicitaires, et tant mieux », et prétend minimiser la menace : « il n'y aura pas une moindre diversité des messages publicitaires ». Aucune mobilisation parlementaire : questions préalables, multiplication d'amendements rappel des principes constitutionnels de la liberté d'expression, des droits des minorités, de la déclaration des Droits de l'homme, mais une complaisance des notables pour la réglementation, les pouvoirs du maire, la surveillance, l'organisation des libertés civiques, la connivence avec les commerçants de l'affichage, la soumission à la commercialisation des espaces d'expression.

A Nantes, le maire P.S. Alain Chénard n'hésite pas à poursuivre la section P.S.U. pour affichage sur les pistoires municipales. Dans toutes les villes P.S. des conventions sont passées avec J.-C. Decaux et consorts.

Chez les communistes le refus de ce projet de loi est clair et constant. Hélas, il faut rapporter cette attitude du comportement pratique des communistes qui interdisent, dans les faits, cette liberté en recouvrant les affiches de tous les autres.

L'idéologie répressive qui soutient ce projet est distillée par le courant autoritaire des écologistes. Au cœur du débat parlementaire la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature porte plainte contre les panneaux publicitaires au nom de l'environnement où règne l'anarchie.

Pourtant cette menace totalitaire contre la militance du quotidien concerne tous ceux qui n'appartiennent pas à la techno-structure politico-administrative du pays. Dans un sondage du *Point* (28 août 78), 46 % des sondés (57 % des jeunes) jugent positif de s'exprimer en écrivant sur les murs, contre 24 % qui trouvent cela mal. Les syndicalistes, si souvent

condamnés pour l'affichage dans l'entreprise, savent les risques que comporte toute réglementation de l'affichage. Les lycéens revendiquent en permanence ce moyen de communication. Il concerne tous les citoyens qui ne sont pas des professionnels de la politique : clubs, associations, individus.

Il n'y a pas eu résignation, mais des initiatives dispersées contre ce projet de loi : affichage d'Huguette Bouchardau sur le palais Bourbon, le 26 avril (1), collages des sections P.S.U. de Boulogne-sur-Mer et de Calais le 2 juin (2), création d'un collectif à Bordeaux opération antigaspi à Toulouse contre l'éclairage publicitaire des abris-bus, prise de position de l'U.L.C.F.D.T. de Sèvres, diffusion d'une affiche d'expression libre par la F.F.M.J.C. (3).

Pour coordonner cette campagne de survie des militants du quotidien, le collectif « fête le mur » a édité une plaquette (4) et propose une journée nationale d'affichage en plein jour d'un avis unitaire. Ils nous invitent à sortir les stocks de nos plus belles affiches avant qu'il ne soit trop tard. Dans ce cadre unitaire le P.S.U. invite les citoyens à défendre le droit de vivre et de s'exprimer pour les opinions différentes en participant à cette initiative dont *Tribune socialiste* s'offre à faire l'écho.

Louis JOUVE

Les sections P.S.U. peuvent se servir, pour cette intervention du P.S.U. documentation n° 137 (5 F) sur l'affichage, de l'article paru dans *Tribune socialiste* n° 4 de juin 79, et de l'affiche sur la liberté d'afficher des élections européennes.

— (1) T.S. n° 823 du 3 mai 1979.
— (2) T.S. du 15 juillet 1979.
— (3) Écrire à Mouvement écologique, 65, bd Arago, 75014 Paris.
— (4) Disponible au collectif « fête le mur », chez le Mouvement écologique (2 F pièce).

rencontre nationale

Samedi 2 et dimanche 3 février 1980, au centre protestant, 8, rue du Parc-Montsouris, 75014 Paris (cette impasse donne au 8 de la rue Deutsch-de-la-Meuse - Métro Cité universitaire (RER) ou Porte d'Orléans).

Les propositions faites par le collectif pour l'organisation du déroulement de la rencontre sont :

A) POINTS A DÉBATTRE :

— ● Quelles sont vos expériences locales ; quelles conclusions en tirez-vous ?

— ● lors de ces expériences, différentes sensibilités ou démarches spécifiques sont présentes (écologie, non violence, expériences de radios libres, action autogestionnaire...), que représente leur cohabitation ?

— ● A partir de ces différentes approches, quelles convergences est-il possible de dégager ? Plus généralement, qu'est-ce que le courant autogestionnaire ?

— ● Quelles perspectives pour la convergence pour l'autogestion pouvons-nous en dégager ? Quelles initiatives prendre (convergence comme agence d'information et de coordination, bulletin, rencontres spécialisées ou régionales, actions, etc.).

Sur ces thèmes ou d'autres à proposer, le collectif suggère que la rencontre discute en petits groupes (plus collectifs) que tous ces groupes discutant de l'ensemble des points. Ensuite, compte rendu de l'apport des groupes et débat en assemblée générale.

B) DÉROULEMENT PROPOSÉ POUR LA RENCONTRE

— ● Samedi 2 février : accueil à partir de 13 h.

14 h : présentation de la rencontre.
15 h : réunion en groupes.

— ● Dimanche 3 février : en assemblée générale à partir de 9 h 30.

Compte rendu des groupes de travail.

Bilan politique.
Décisions et initiatives.
Désignation d'un collectif.
Fin à 16 h.

C) INSCRIPTIONS :

Envoyer nom, prénom, adresse à l'adresse de la convergence pour l'autogestion, BP 89, 75722 PARIS CEDEX 15.

Avec un chèque de 25 F à l'ordre de Jean RUEL pour couvrir les frais de la rencontre, préciser si l'hébergement est nécessaire.

RÉGION PARISIENNE :

Il faut héberger les camarades province qui viennent à Paris pour la réunion de la convergence des 2 et 3 février. Si vous pouvez nous y aider (même si vous ne participez pas à la rencontre), écrivez à l'adresse de la convergence (BP 89, 75722 PARIS CEDEX 15) le plus tôt possible. Bien préciser l'adresse (téléphone), le nombre et toutes les indications utiles.

Le n° 9/10 du BULLETIN DE LIAISON DE LA CONVERGENCE POUR L'AUTOGESTION vient de sortir.

Au sommaire :

— la préparation de la rencontre des 2 et 3 février,
— un projet pour la rencontre sur le temps de travail,
— informations diverses sur des initiatives locales ou régionales.

Le bulletin est livré sur abonnement : 50 F les dix numéros, à l'ordre de Jean RUEL, CCP 697436 N Paris.

soutenir et renforcer le mouvement des radios libres

L'annonce par le ministre de la Culture et de la Communication de la création d'un « réseau autonome de radios dans quelques régions » tente à l'évidence de faire pièce au problème posé par la multiplication des radios libres. Ainsi la répression, le brouillage, les saisies de matériel n'ont pas suffi. Il y faut aussi un zeste de « libéralisme », l'un n'allant pas sans l'autre, nous le savons depuis longtemps. Plus de trente procès sont en préparation contre les radios libres qui risqueront de se traduire par des centaines de condamnations contre leurs animateurs.

Le P.S.U. entend s'opposer vigieusement à cette vague de répression qu'il est possible de faire reculer par l'action commune de toutes les forces populaires. Plusieurs militants du P.S.U. sont eux-mêmes poursuivis. Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale est elle-même convoquée chez le juge d'instruction pour avoir participé, dans les locaux du P.S.U., à une émission relative à l'assassinat de Pierre Goldman. La justice sera donc plus rapide à réprimer le délit d'opinion que les responsables d'un crime qui semblent devoir, une fois encore, rester impunis.

La répression est donc bien l'autre face de la politique annoncée par le ministre concernant les radios régionales, ses déclarations ne laissent d'ailleurs aucun doute à ce sujet :

« Si nous réussissons à mettre en place un système de ce genre, il n'y aura plus de place dans notre pays pour les initiatives anarchiques. Si celles-ci ne cessent pas, c'est que le but recherché n'était pas la libre expression, mais qu'il viserait à promouvoir des intérêts commerciaux ou une domination politique. »

Mais la création de radios « super-préfets » ne saurait interrompre le combat des radios libres quelques soient les déclarations définitives du ministre. Car les radios libres répondent à un double besoin. D'abord celui d'une information indépendante, diversifiée, qui serait mise en œuvre par des collectifs d'usagers. Ensuite celui d'une « parole dofférente » du traditionnel langage des grands moyens de l'audio-visuel. La légitimité de fait aujourd'hui acquise par les radios libres est fondée sur l'écho de cette double revendication.

LE CONTROLE DU POUVOIR SUR L'INFORMATION

Peut-on parler aujourd'hui d'information quand le sensationnel se substitue de plus en plus à l'exposé objectif des faits, à l'analyse et à l'application diversifiée ou contradictoire ? Peut-on parler d'information quand les journaux radio-télévisés ainsi que la plupart des émissions dites politiques, économiques et souvent culturelles ont un caractère manipulateur évident ?

Les récentes affaires ou l'intoxication dont nous avons été victimes à propos des hausses du pétrole ou de la chasse anti-gaspi n'en sont que quelques exemples.

Peut-on parler de liberté alors que se multiplient les sociétés nationales de radio-diffusion, les recours à l'autoritarisme (censure, atteinte au droit de grève) et à la répression ?

Peut-on parler de pluralisme, alors que s'accroît l'inégalité scandaleuse des organisations politiques et sociales face à l'information ? La campagne des élections européennes nous l'a, si besoin était, encore rappelé.

Les temps d'antenne sont nuls pour les organisations politiques qui ne disposent pas d'une représentation parlementaire. Les débats « contradictoires » leur sont également interdits en dépit de demandes répétées aux directeurs de chaînes et de radios. C'est ainsi que le P.S.U. qui s'est, dès l'origine, opposé au programme électro-nucléaire n'a pourtant jamais disposé du moindre temps d'antenne dans le cadre des émissions organisées sur un sujet aussi important et pour lequel il est particulièrement qualifié.

Mais cette discrimination ne se limite pas au seul champ des organisations politiques, c'est toute une recherche, un foisonnement de mouvements sociaux et culturels qui sont aujourd'hui écartés des principaux moyens d'information.

Cette discrimination répond à un objectif bien précis du pouvoir, étouffer la voix de l'innovation sociale et politique, cantonner à la marginalité les forces qui les expriment. Elles n'ont pas le droit à la parole par manque de « représentativité » et resteront minoritaires parce qu'ignorées du plus grand nombre. Ainsi sera fermé le piège dans lequel on entend les enfermer. Mais toutes les luttes significatives de ces dernières années (des LIP au droit à l'avortement) témoignent des limites d'un tel calcul. Cette parole qu'on nous refuse, nous entendons la prendre par tous les moyens à notre disposition, tel est le sens de la participation des militants du P.S.U. à l'initiative des radios libres.

L'AUTOGESTION C'EST L'INITIATIVE POPULAIRE

Mais les raisons du soutien du P.S.U. aux radios libres ne se limitent pas à la lutte pour le droit à l'information, c'est aussi d'une autre information dont a besoin l'autogestion.

En effet, à la différence d'une information hypercentralisée :

— qui manipule et brise les groupes sociaux en les individualisant et les réduisant à un rôle de simples consommateurs/auditeurs ou télé-spectateurs ;

— qui informe au sens de programmer, délimiter le champ de réflexion et le sens critique de ses auteurs ;

— n'exigeant pas un haut degré de qualification professionnelle mais ne pouvant être limitées à un usage privé d'amateurs (à cause du coût des équipements entre autres. Les radios libres sont l'instrument adapté pour l'expression de petites collectivités, la technologie elle-même est ici productrice d'une socialisation de son usage d'une appropriation collective de la communication ;

— conçues comme outil plutôt que comme pouvoir, elles permettent une expression non digérée = et canalisée mais spontanée, éclatée, contradictoire, directement produite par les usagers eux-mêmes.

Notre démarche autogestionnaire nous conduit donc au soutien des radios libres et au rejet du monopole à la fois comme refus du libéralisme bourgeois et en tant qu'alternative aux modèles les plus avancés de la décentralisation étatique (P.C., P.S., tous courants confondus).

En effet, dès l'origine le mouvement des radios libres a été lancé par des militants du « courant critique », tandis que les partis de gauche ne cachaient pas leurs réticences. Mais la position maintenant que l'autogestion est à la mode s'avère de plus en plus difficile à tenir. Déjà, lors de l'actualisation du Programme Commun l'idée d'une décentralisation « dans le cadre du service public de la radio diffusion avait été envisagée pour en donner l'exploitation à des « collectivités territoriales ». Avec « radio Monsieur le Maire », la gauche esquissait un grand pas vers ce qu'elle entendait par l'autogestion. La pression des radios libres devait accélérer ce mouvement qui s'est traduit par la proposition de radios locales, formellement indépendantes, mais assurant de fait un monopole municipal en la matière. Un projet de loi du P.C., des propositions parallèles du P.S. cherchaient à donner une base juridique à ce projet de réforme.

La proposition des partis de gauche soulève de fait une interrogation majeure quant à la signification et aux fondements de l'autogestion. Quelles structures de pouvoir donner aux services qui, tels l'information, l'enseignement, la santé ne relèvent pas de la gestion directe par les travailleurs ?

Quelle place et quelle fonction attribuer à l'innovation sociale dans le cadre de l'autogestion ?

Le P.S.U. a, pour sa part, abordé ces problèmes lors de son Conseil de Limoges (Pour vivre, Produire, Travailler autrement, 1977) ; nos prises de position en faveur des radios libres ne signifient pas un rejet de principe d'un service public de l'audio-visuel ou des radios dites « municipales ».

Un service public de l'audiovisuel décentralisé, pluralisé et indépendant doit rompre avec la situation actuelle en plaçant les grands moyens d'information sous un véritable contrôle populaire.

De même l'institution de radios municipales peut, dans le cadre d'une décentralisation du service public ouvrir la voie à la mise en œuvre d'un véritable contrôle populaire. Mais à condition que cette radio ne soit pas réduite à un simple rôle d'information municipale. D'où la nécessité d'une conception de départ incluant déjà des éléments de contrôle populaire (par exemple liaison avec les comités de quartier). D'où aussi la nécessaire évolution, avec la pratique du caractère même de la propriété de cette radio municipale vers des collectivités plus autogérables (quartiers, immeubles, entreprises).

Mais pour nous, la démarche autogestionnaire ne saurait se réduire à une « démocratisation » de l'appareil d'État et exige au contraire qu'à côté d'un service public de l'audiovisuel coexiste l'entière liberté d'organisation et d'expression de l'initiative populaire à travers des moyens d'expression comme les radios libres, les télévisions libres, l'émetteur récepteur individuel (ou Citizen Band)... Des expériences étrangères témoignant que les possibilités techniques existent pour l'organisation collective de tels réseaux d'émission (répartition des fréquences).

LES PROPOSITIONS DU P.S.U. POUR CHANGER LA SITUATION ACTUELLE

L'autogestion se nourrit de la liberté garantie à ceux qui sont différents, minoritaires et exclus donc l'idée de monopole, même municipal, en matière d'information.

Cela ne signifie pas pour autant la porte ouverte aux radios commerciales du type des radios périphériques (Europe 1, R.T.L., R.M.C...). Permettre l'expression autonome et diversifiée des courants politiques extra-parlementaires et des sensibilités non institutionnelles (écologistes, collectifs de femmes, régionalistes, comités de soldats immigrés, associations de quartier), c'est préserver l'indépendance des radios libres à l'égard de tout pouvoir, pouvoir étatique comme pouvoir de l'argent.

Sur ces bases, le P.S.U. soutient la décision prise par la Rencontre européenne des radios libres (longwy, septembre 1979) exigeant un moratoire de trois ans ; un tel moratoire devrait suspendre les dispositions répressives de la loi du 28 juillet 1978 sur le monopole, les

poursuites judiciaires en cours, l'utilisation du brouillage, les saisies de matériel... et s'accompagner de l'amnistie des inculpés.

Il permettrait l'organisation d'un débat public et contradictoire et une expérimentation de nature à conduire à la mise en œuvre d'une législation adéquate.

Un tel moratoire devrait notamment comporter :

— l'ouverture de la bande F.M. (modulation de fréquence) aux seules radios constituées en associations à but non lucratifs (loi 1901),

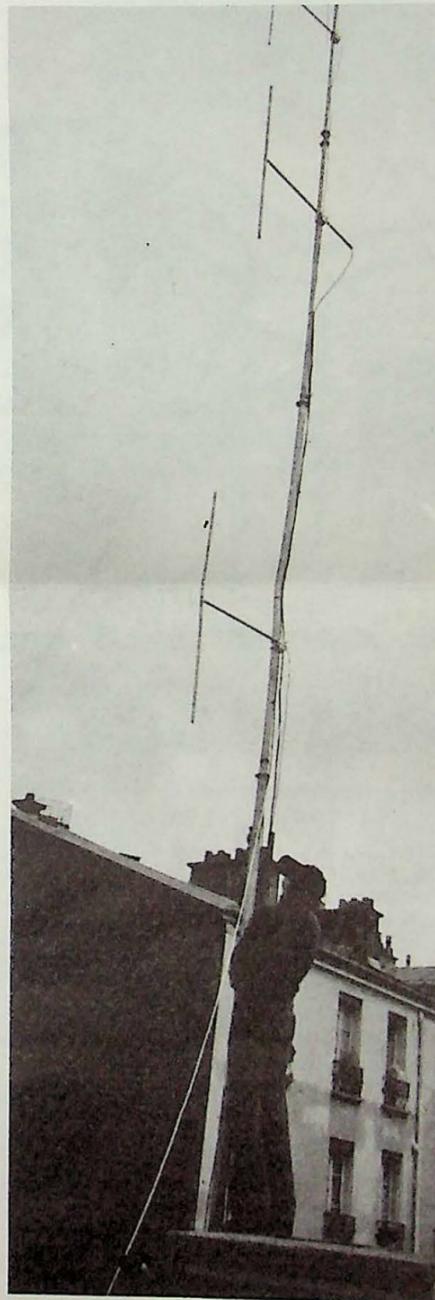
— un mode de financement spécifique des radios libres excluant tout ressource publicitaire et s'appuyant sur des ressources propres (souscription, vente de bons de soutien...) et sur un financement public (subventions accordées de façon automatique et non discriminatoire),

— une limitation de la puissance et de la portée des émetteurs de nature à préserver le caractère local des émissions.

Dans l'immédiat, le P.S.U. s'engage : — à organiser collectivement la défense des militants inculpés, à cette fin il propose le lancement d'une pétition nationale d'inculpation solidaire,

— à favoriser le développement matériel des radios libres, y compris par la mise en œuvre de coopératives de commercialisation du matériel (émetteurs, antennes...)

D.P. DES 15 ET 16 DÉCEMBRE 1979



quelques réflexions après les déclarations de m. lecat...

« Je vous propose qu'à partir de février 1980 et pendant quelques mois, dans plusieurs régions de France, soit mis en service un vrai réseau autonome de radio, une radio de service public qui rendra compte de l'actualité régionale et locale, qui donnera la parole aux associations et aux municipalités, non seulement dans le cadre des émissions que le service public programmera lui-même mais dans des créneaux absolument libres. »

— Ainsi, M. Lecat, ministre de la Culture et de la Communication, se découvre soudain partisan d'une « recherche de la libre expression ». Nous ne pouvons que relever dans ses déclarations, lundi soir 3 décembre, au Sénat, la reconnaissance de la légitimité des aspirations que cherchent à satisfaire les radios libres et l'aveu que les radios nationales et périphériques n'y répondent pas.

Cet aveu qui a au moins le mérite de la franchise ne doit en aucune façon endormir notre vigilance.

Que signifie ce soudain attachement à la liberté d'expression ? Le monopole de la radio et de la télévision nationales est aujourd'hui confisqué par le pouvoir ; le gouvernement menace d'interdire la diffusion de tracts sur la voie publique après avoir fait voter la loi que l'on sait sur l'affichage. A peine 48 heures après l'intervention de M. Lecat au Sénat, trois animateurs de Radio-Clémentine et deux responsables de la M.J.C. de Sartrouville ont été inculpés par M. Cabié, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris pour infraction à la loi du 28 juillet 1978 sur le monopole de diffusion radio-phonique. Pourtant Radio-Clémentine, qui est l'œuvre d'un collectif regroupant une vingtaine d'associations locales, de nombreuses personnes n'appartenant à aucune organisation et plusieurs élus locaux a bien comme objectif de répondre aux besoins nouveaux en matière de communication, tout en voulant garder jalousement son indépendance par rapport à tout pouvoir politique ou commercial. Alors... singulière contradiction ! Nous attendons que M. Lecat précise sa « volonté politique de garantir un accès très libre à l'antenne » pour juger ses intentions.

Mais il faut bien voir que le gouvernement, n'ayant pas les moyens d'étouffer les radios libres qui continuent à émettre malgré la répression, dispose d'une stratégie de rechange pour tenter au moins de récupérer le désir de libre expression grandissant. Après tout, la liberté d'expression au niveau local, c'est en particulier la liberté de critique des conseils municipaux qui, surtout dans les villes, sont en majorité dirigés par... la gauche depuis mars 77. Le gouvernement ne verrait pas au fond d'un mauvais œil le développement de radios locales. Les prochaines élections municipales se profilent à l'horizon, et la droite pourrait bien chercher à utiliser les radios locales pour reconquérir les municipalités perdues en 77. Souvenons-nous de Radio-Fil Bleu, dirigée par M. Delmas, maire de Montpellier et secrétaire d'État U.D.F. C'était en 77, la victoire de la gauche aux législatives paraissait probable. La droite, à l'époque, n'était pas hostile aux radios libres qui auraient pu lui servir contre la gauche au pouvoir.

Plus profondément encore, le gouvernement a tout intérêt à tenter de désamorcer la critique contre sa politique en lâchant du lest au niveau local. L'un des dangers les plus graves qui guettent la vie politique en France, c'est non pas un compromis historique à l'italienne dont les conditions ne seront pas réunies avant longtemps dans notre pays, mais un compromis aux formes beaucoup plus insidieuses : une répartition des tâches et des responsabilités politiques entre la gauche et la droite. Il serait fastidieux dans le cadre de cet article d'en énumérer les nombreux indices, tant dans la réforme des collectivités locales, que dans l'évolution de la politique culturelle du gouvernement (tiens, tiens, M. Lecat est aussi ministre de la Culture !) mais ne peut-on pas reprocher les déclarations de M. Lecat d'un discours plus général : « Nous, la droite, vous nous laissez la gestion des affaires sérieuses, la direction de l'État, la détermination des grands choix en matière de politique industrielle, le contrôle des radios et télévisions nationales. Vous, la gauche, vous vous occupez des collectivités locales, de la gestion des équipements sociaux et culturels non rentables, et pour vous donner l'illusion que vous avez du pouvoir, nous vous accordons un zeste de décentralisation et la liberté d'expérimenter de nouvelles formes d'expression au niveau local. » La question au moins mérite d'être posée. En tout état de cause, il ne faut pas oublier que si l'ouverture manifestée par le gouvernement concernant les radios locales se confirmait, le combat pour la liberté d'expression en France est loin d'être terminé.

Jean-Marc Lauret
Maire adjoint - Sartrouville

Liste des associations membres du collectif de Radio-Clémentine :

P.S., P.S.U., L.C.R., U.L., C.F.D.T., A.S.F., M.R.A.P., GROUPES FEMMES, CLAS, CLAN, M.F.P.F., F.R.A., SURVIVRE, J.C.R., U.L.C., QUE CHOISIR ?, ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS DE HOUILLES, LA TUILE, MILLE CLUB LE NOTRE, ACTION VIDÉO 78, ASSOCIATION D'HANDICAPÉS DE HOUILLES.

Liste des inculpés :

3 ANIMATEURS DE RADIO-CLÉMENTINE, JEAN-MARC LAURET, MAIRE ADJOINT (P.S.U. - CLAS) DE SARTROUVILLE, GUYLÈNE MOUQUET, MILITANTE L.C.R., CLAUDE POUPARD, RESPONSABLE D'ACTION VIDÉO 78, 2 RESPONSABLES DE LA M.J.C. DE SARTROUVILLE, YVETTE BLIN, DIRECTRICE DE LA M.J.C. (jusqu'en juin 79), THIERRY DULONG, VICE-PRÉSIDENT.

Pour tout contact écrire à l'Association des Amis de la Radio, 78500, Mairie de Sartrouville.

golfech ou le simulacre d'une commission d'enquête...

Ouverte en octobre et destinée à « informer » la population tarn-et-garonnaise sur la « nécessité » et « l'intérêt » de l'implantation d'une centrale nucléaire sur le site de Golfech, la commission d'enquête s'est terminée le vendredi 21 décembre 1979.

Comme beaucoup d'enquêtes de ce type menées par le gouvernement sur les différentes centrales en prévision, le contenu s'est soldé par un échec et personne n'a été dupe sur l'aspect pseudo-démocratique d'une telle consultation. Giscard, de passage en Midi-Pyrénées courant novembre ayant déclaré que de toute façon la centrale serait construite ! A tel point que la grande majorité des maires du canton de Golfech, opposées au projet, n'ont pas voulu se prêter à cette mascarade et refusaient d'ouvrir leurs portes, obligeant ainsi le pouvoir à mettre en place des mairies annexes !

Les registres mis à la disposition du public et destinés à recueillir les observations de la population n'eurent pas plus de succès ! On s'en doutait... d'où la conviction renforcée du rocambolesque d'une telle enquête !

Mais le bilan, somme toute, de cette campagne gouvernementale aura été un succès énorme... mais du côté des opposants à la centrale de Golfech ! Jamais le Tarn-et-Garonne ne fut aussi intensément mobilisé que durant ces deux derniers mois : sensibilisation, information, discussions, en furent le contenu. La presse locale ne savait où donner de la tête pour relater les nombreuses actions menées par les comités anti-nucléaires, les partis, les syndicats et le collectif de Montauban (ce dernier regroupant le P.S.U., le P.S., la C.F.D.T., la L.C.R., le Comité Larzac, les C.C.A., l'École moderne, le CAN Montauban, les J.C.R., le Club Nature. Absents de marque : la C.G.T., le P.C., les R. de gauche).

Un bilan donc largement positif et qui s'est traduit par trois manifestations, des meetings, des distributions de tracts, des collages d'affiche et surtout par la signature de la pétition nationale du collectif et les fameux fissurages des registres.

— La première manifestation regroupait 4 000 personnes à Golfech où était inaugurée la stèle à la résistance anti-nucléaire, la place du village était rebaptisée.

— La seconde manifestation, à l'appel du collectif, se déroulait à Montauban et malgré la pluie attirait plus de 500 personnes.

— La troisième manifestation, toujours à l'appel du collectif, se traduisait de façon très originale, par une caravane de voitures portant de nombreux calicots que précédait un cerceau porté par huit personnes masquées et dédié à la mort nucléaire.

— L'apparition sur tous les grands marchés de la région où le P.S.U., en liaison avec la C.F.D.T. recueillait des centaines de signatures sur la pétition nationale, et permettait ainsi d'avoir de larges discussions avec les autochtones.

— La pétition locale quant à elle obtenait aussi un large succès : plus de 30 000 signatures.

Mais la plus grande démonstration d'opposition fut certainement les centaines de « fissurages » commis sur les registres (par analogie avec les fissures des centrales de Gravelines...)

Toutes les couches de la population, tous les corps de métiers ont perpétré l'acte symbolique de « fissurer » une page : agriculteurs, fonctionnaires, enseignants, postiers, médecins, kinésis, pharmaciens, commerçants, chômeurs, mères de famille, élus locaux, maires, députés, personnalités politiques et écologiques. Tout le monde s'est retrouvé au coude à coude pour dire un non puissant à la centrale et pour dénoncer le caractère fantôme de la commission d'enquête. Le pouvoir ne s'y est pas trompé, car jamais autant le Tarn-et-Garonne n'avait été quadrillé par d'imposantes forces de police ; sans compter les provocations de toutes sortes : tabassages en règle (deux militants du P.S.U. ont porté plainte pour violence et coups), gardes à vue, fichages anthropométriques, procès-verbaux infligés aux fissurateurs avec constat de délit. Beau présage de ce que sera la société nucléaire imposée par le système : une société piquée, faite de violence et en rupture totale de démocratie et de liberté.

Mais la lutte n'en est pas pour autant terminée sur Golfech, l'objectif est de faire échouer le projet et d'amener le gouvernement à remettre en cause son programme nucléaire. Nous devons tout faire pour y parvenir, le COMBAT CONTINUE !!!

C. SOURBIE (Responsable de la Commission P.S.U. écologique du 82.)

pétition nationale énergies

La dernière réunion des organisations signataires de la pétition, a permis de faire le point, après plusieurs mois de campagne. Il est encore difficile d'établir un bilan exact, les pétitions n'étant pas remontées. On peut estimer à 300 000 le nombre de signatures actuellement recueillies, avec de grandes inégalités entre les départements. Ce chiffre devrait augmenter nettement avec une reprise de la campagne en janvier et février, une semaine ou quinzaine de « temps fort » est prévue pour les 2^e et 3^e semaines de février (à décider régionalement). En effet la préparation des élections de décembre a complètement polarisé l'activité syndicale, et quelque peu retardé l'action de la C.F.D.T. en faveur de la pétition. La campagne devrait se terminer le 15 mars de façon à centraliser toute la pétition pour le 30 mars, date à laquelle se tiendraient des états généraux nationaux de l'énergie qui permettraient d'établir un bilan de la campagne et de proposer de nouvelles initiatives. Des délégations régionales unitaires sont à prévoir pour ces états généraux, des propositions à élaborer pour une suite possible de l'action.

Mais les problèmes soulevés lors de cette réunion ne sont pas limités à ces considérations. Il s'avère en effet que jusqu'à la veille de leur convention nationale les principaux dirigeants du P.S. (Mitterrand, Deferre, Jospin, Mauroy, Rocard, etc., n'avaient toujours pas signé la pétition. Cette situation ne saurait évidemment se prolonger, et explique pour une large part les retards constatés puisque ce blocage se traduit très souvent par une inactivité du P.S. au plan local. La convention du P.S. étant maintenant terminée, l'affaire devrait être (enfin !) clarifiée dans les prochains jours. Nous reviendrons probablement sur ces problèmes dans T.S.

Dans l'immédiat il reste à recueillir le maximum de signatures dans les deux mois ; c'est là que se jouera le succès ou non de la pétition et donc la possibilité d'une poursuite au-delà du 30 mars du regroupement réalisé contre le programme nucléaire. Le maintien et le renforcement de cette unité conflictuelle sur un objectif bien déterminé est important à un double point de vue :

— Pour l'ensemble du mouvement anti-nucléaire qui, « isolé », risquerait de s'émietter face à la détermination du pouvoir. Celui-ci sait utiliser la crise pour conditionner l'opinion et faire accepter son programme ; aussi est-il nécessaire de susciter un mouvement large, même sur des bases limitées (mais claires !) afin d'ouvrir des perspectives à l'action. Cette tactique ne doit pas bien au contraire, limiter l'intervention autonome des forces qui s'opposent le plus clairement au développement de l'énergie nucléaire.

— En même temps ce champ élargi est utile à l'action du P.S.U., s'il sait l'utiliser pour faire connaître ses propres positions publiques. L'action en commun, les débats publics ouvrent des auditoriums plus larges devant lesquels nous devons nous exprimer par tracts, interventions, propositions significatives, etc.

Dans ce contexte, il est donc indispensable que toutes les sections et fédérations discutent des initiatives à prendre pour les deux mois à venir. Pas un seul adhérent, sympathisant, sans sa feuille de partition. Organisons des initiatives publiques dans la rue des réunions d'information, des débats contradictoires, recherchons des formes originales de popularisation de la pétition.

Et surtout n'oublions pas que les signatures seront comptabilisées par organisation ; il faut donc toutes les remonter au siège du parti, 9, rue Borromée, 75015 Paris.

informations sur le mouvement des femmes

Le 8 mars 80 (journée internationale des femmes), sera cette année sous le signe du travail des femmes. A Paris, cela démarre à l'initiative éclatée mais convergente de la coordination des groupes femmes d'entreprise, de l'ex-collectif organisateur du 6 octobre, de revues, de féministes du P.S., de nous-mêmes et de bien d'autres...

A ce propos, plusieurs propositions de lectures :

► La brochure de la coordination des groupes femmes d'entreprises sur l'emploi 15 F C/O MFPF, 2, rue des Colannes, 75001 Paris.

— Remue-ménage de janvier avec son dossier « l'informatique et les femmes », à ne pas rater... 7 F.

— Mignonnes allons voir sous la rose... Brochure du courant féministe du P.S., 5 F, articulation féminisme et socialisme. Indispensable.

— Les syndicats à l'épreuve du féminisme, de Mazaret Maruant aux éditions Syros (ouvrage publié avec le concours du C.N.R.S... donc sérieux !)

BONNE ANNÉE 1980 !

D.L.

deux mois de retrait de permis de conduire pour avoir demandé le statut d'objecteur de conscience

Bruno Barrillot, Gérard Danière, Léon Desbos, Jean-Paul Dessolin et Jacques Martin, ont été condamnés à deux mois de retrait de permis de conduire, par la Cour d'Appel de Lyon, pour avoir renvoyé leurs papiers militaires. Le Procureur avait fait appel, estimant que la peine d'amende de 500 F d'amende avec sursis, était insuffisante.

On peut être d'accord ou non avec l'Objection de conscience ; c'est pourtant un droit inscrit dans la loi française. Or, ces personnes ont été condamnées pour avoir demandé le statut d'Objecteur. La Justice ne tient pas compte de leurs motivations, les sommes de se taire à l'audience, et les condamne à 2 mois de retrait de permis.

On peut être d'accord avec la politique militaire de son pays, avec l'extension de camps militaires... ou ne pas être d'accord. Tous les pays démocratiques reconnaissent, au moins, la liberté d'opinion et le droit de l'exprimer ; pourtant cinq personnes ont été condamnées — et combien d'autres avec elles pour avoir manifesté leur opinion.

On peut être d'accord avec le commerce des armes, pour (dit-on) équilibrer l'économie française ; on a le droit aussi de dire son désaccord...

« AMNESTY INTERNATIONAL » organisation internationale, luttant pour la libération des prisonniers d'opinion, dénonce dans un de ses derniers rapports, les poursuites à l'encontre des Objecteurs, en France, et décèle là, une atteinte à la liberté d'opinion.

Enfin, s'il y a eu infraction par rapport à la loi, on ne voit pas bien le rapport entre une suspension de permis de conduire, et la demande de statut d'Objecteur de conscience.

D'autre part, l'un des condamnés est moniteur d'auto-école. A-t-on le droit d'enlever à quelqu'un son travail, de lui interdire de travailler ? Quel préjudice pour cette personne, pour sa famille, que deux mois de perte de salaire ! Cette personne risque de se trouver au chômage, après avoir perdu son emploi, et de grossir ainsi le nombre des chômeurs.

Parmi les autres condamnés se trouvent plusieurs prêtres. La Justice veut peut-être leur interdire de faire du prosélytisme... on ne sait jamais... il pourrait glisser quelques paroles subversives... Alors il vaut mieux leur interdire de sortir.

Il s'agit du droit au travail et de la liberté d'opinion...

LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT FRAPPE EN SEINE-ST-DENIS

Colette Meynard institutrice au C.E.S. de Pierrefitte, militante du S.G.E.N. C.F.D.T., a été inculpée par la cour de sûreté de l'État : sans la moindre preuve cette juridiction d'exception arrête, perquisitionne, garde au secret, suspend de ses fonctions dans l'éducation nationale, une militante dont le seul délit est d'avoir été en relation au cours d'un voyage au Liban (vacances) avec deux militants corses (inculpés depuis).

Les mesures prises contre Colette Meynard montrent la toute puissance de la cour de sûreté de l'État, juridiction gouverne-

mentale qui frappe lourdement des militants qui s'opposent au centralisme de l'État français ou à ses restes de colonies (corses, bretons, antilles, polynésie...).

Le P.S.U. 93, en faisant voter des motions de soutien dans les conseils municipaux, en travaillant au sein du Collectif 93 pour la défense des droits et des libertés, fera tout pour élargir l'information et la mobilisation :

— Pour la réintégration de Colette Meynard et la levée de son inculpation.

— Pour la dissolution de la cour de sûreté de l'État et l'annulation des sanctions qu'elle prononce.

P.S.U./93, 65, av. de la République, 93300 Aubervilliers

PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE NATIONALE SUR LES « INSTITUTIONS ET PRATIQUES MUNICIPALES »

1) Conformément au texte voté au Havre, la Commission propose que le B.P. désigne au sein du comité de rédaction de T.S. Mensuel, un(e) responsable sur les expériences et les problèmes municipaux.

2) En ce qui concerne la préparation même de la conférence qui pourrait se tenir les 31 mai/1^{er} juin, nous proposons le processus de préparation suivant :

— une commission « permanente » jusqu'au moment de la conférence assurera l'édition de deux ou trois « Courriers du P.S.U. » de préparation. Elle sera sous la responsabilité de la D.P. composée de trois membres de la D.P. (actuellement Laik, F. Grossois, Schulbaum) et pourra s'adjoindre deux ou trois élus (volontaires actuellement : Pringot, Castagne, Taupin). Elle se réunira tous les 15 jours à partir du mois de janvier.

Dans un premier temps, elle procédera à l'édition du premier « Courrier du P.S.U. » (1) comportant :

— une présentation et une synthèse des résultats des conférences régionales des élus ;

— les comptes rendus des six conférences régionales ;

— le texte de l'Essonne en tant que contribution aux débats ;

— la motion votée au Havre ;

— la motion sur les municipales de Conseil National de Joinville ;

— « 32 questions qui se posent maintenant à propos des institutions municipales (projet Castagne) ;

— la bibliographie des textes ;

— éventuellement tout autre texte utile.

Ce premier « dossier » complet, mis en route vers la mi-janvier sera envoyé fin janvier et servira de base de discussion et de réflexion.

RAPPORT ADOPTÉ PAR LA D.P. DES 15 ET 16 DÉCEMBRE 1979.

Un deuxième « Courrier du P.S.U. » devant être mis en route à la mi-mars et envoyé fin mars, comportera :

— les réponses parvenues des sections et des fédérations, aux questions posées ;

— les propositions de résolution ou d'orientation ;

— les contributions aux débats.

S'il le faut, et en fonction de l'abondance des textes, un troisième « Courrier du P.S.U. » pourrait sortir fin avril.

Le lieu de la Conférence pourrait être Paris ou la région parisienne.

Les modalités de représentation à la Conférence devront être fixées par la D.P., comme toutes les autres conférences nationales, avec, en plus des larges délégations d'élus.

Quel que soit le titre retenu — « Courrier » ou autre — l'essentiel est que l'ensemble des documents arrive à tous les adhérents du parti et dans les délais indiqués par la Commission.

le socialisme blindé

En déposant manu militari l'ex-président H. Amin, et en mettant à sa place un homme de confiance, l'U.R.S.S. a fait un saut qualitatif dans sa politique extérieure. On a assisté à un coup d'état, entièrement et de bout en bout manipulé par Moscou.

En effet, depuis avril 78, quand Taraki, devenu président, mis fin au régime non aligné de Daud, l'Afghanistan était déjà devenu un gros protectorat russe. C'est avec l'aide — déjà — de chars et de quelques Mig, d'une armée liée à Moscou, que Taraki, secrétaire du parti Khalq, sorte de P.C. afghan, avait pris le pouvoir à Kaboul. Le nouveau président avait promis la promotion de l'Islam, une réforme agraire et une politique de développement planifié.

en fait Taraki proposait, pour répondre aux nécessités d'une modernisation économique et sociale du pays, un modèle de type soviétique, centraliste et bureaucratique, dirigé par un parti-État et appuyé sur l'armée. Cette recette, là peut-être plus qu'ailleurs, n'a pas fonctionné. Elle n'a pas permis de venir à bout d'une guérilla née pour défendre les intérêts et les particularismes religieux et tribaux de divers groupes ethniques et qui prend des aspects de plus en plus nationalistes. Et ceci grâce à l'accroissement de l'engagement soviétique. D'abord les « conseillers » — 4 000 ? —, puis les pilotes d'hélicoptère. Et dans l'été 79, la guérilla finit par contrôler la majorité du pays.

Le 17 septembre 79, autre coup d'état — sur lequel on sait peu — qui amène H. Amin au pouvoir. Même scénario : promesse de respect de l'Islam, ouverture aux rebelles, promesse de réforme de... Mais les faits parlent et différemment : répression généraliste à la fois contre la guérilla et contre les partisans de Taraki. Le régime contrôle seulement les villes — 12 % de la population — et les voies de communication. Le pays entre en décomposition, à côté d'un Iran khomeiniste et d'un Pakistan qui soutient la rébellion. C'est en trop : pour les soviétiques, une seule solution... l'intervention, c'est-à-dire la prise en main directe de la lutte contre la guérilla par l'armée soviétique ; un fidèle de Moscou, dirigeant d'une aile du P.C. afghan, B. Karmal est disponible. On l'amène en Antonov 22 directement à Kaboul au palais

présidentiel, en même temps que les chars et les parachutistes soviétiques. On se croirait à Bangui en plus grandiose... Avant d'installer Karmal, on fait le ménage, on règle les comptes en famille, on abat Amin et tout son clan. Le 27 décembre 79, l'Afghanistan est devenu un protectorat soviétique introduisant un socialisme de type nouveau, le « socialisme blindé ».

Les questions posées par cette invasion sont loin d'être toutes clarifiées. Il n'en reste pas moins que nous sommes en présence d'un événement énorme dont les conséquences sont incalculables à la fois pour l'avenir de la paix mondiale et pour celui du mouvement ouvrier dans son ensemble.

Procédant de manière aussi lourde, le pouvoir soviétique ne pouvait pas ne pas s'attendre à des suites graves. D'abord pour l'avenir des accords SALT 2, ensuite pour l'avenir plus général des relations avec l'impérialisme U.S., qui ne peut guère tolérer sans riposte une extension non négociée du contrôle de l'U.R.S.S. — direct ou indirect — sur des régions importantes du globe. L'intervention soviétique vient à point pour enlever à la fois au gouvernement américain et à son opinion publique, le « complexe vietnamien », qui, jusque-là m'empêchait d'intervenir militairement en première personne à l'extérieur. Désormais, l'exécutif U.S. peut faire ce qu'il veut — ou presque — à l'extérieur et il sera soutenu par son opinion aux sentiments ultra-nationalistes.

Mais les événements de Kaboul nous interpellent sur des problèmes plus précis. Ils nous obligent à une reconsidération d'ensemble de la dynamique internationale actuellement en mouvement. Dans quelle mesure pouvons-nous appliquer aux pays de l'est et en particulier à l'U.R.S.S., les catégories que nous avons l'habitude d'appliquer aux pays capitalistes et à l'impérialisme : lutte de classe, complexe militaro-industriel, impérialisme, militarisme, crise du système, etc. ?

Tout en évitant les parallèles stupides, il semble quand même intéressant de savoir si la logique de super-puissance et de militarisme qui gouverne le choix de l'impérialisme occidental est la même qui s'impose aux choix de Moscou.

C'est dans la mesure où nous serons capables

de comprendre les fondements de ce qu'on peut appeler le militarisme soviétique, que nous serons le mieux à même de dénoncer, sur des bases solides, la politique réactionnaire de l'U.R.S.S., comme nous le faisons habituellement de la politique occidentale.

Bernard RAVENEL

Nous publions intégralement, pour information, ce texte dont Le Monde et le Matin n'ont reproduit que quelques lignes.

MANIFESTE POUR LA MISE A MORT DU STALINISME EN FRANCE

Ceux qui signent ce texte ne sont pas tous membres du Parti communiste. Les uns continuent de l'être, les autres ne peuvent se désintéresser ni du Parti communiste, ni de l'image qu'il donne de lui-même. Les autres enfin suivent avec consternation la désunion de l'ensemble de la gauche, et particulièrement ce qui leur paraît être de la responsabilité du Parti communiste dans cette situation.

Or le Comité Central du Parti communiste prépare un Conseil National consacré aux intellectuels. L'*Humanité* ouvre à ce sujet une tribune de discussion.

Les signatures constatent qu'il n'existe pas de problèmes nouveaux concernant les rapports entre les intellectuels et la classe ouvrière : mais que de graves problèmes politiques leur sont communs.

Communiqué du Secrétariat national sur la pétition de «L'UNION DANS LES LUTTES»

La pétition pour l'«union dans les luttes M lancée par un certain nombre de militants communistes en opposition avec la politique anti-unitaire de leur parti et de militants socialistes désireux de sortir de l'immobilisme, exprime l'aspiration de nombreux militants politiques et syndicaux à créer, à partir de la base, des liens unitaires pour aider au développement des luttes de masse, en ce sens, elle constitue un fait politique positif. Il manque, selon nous, à cette démarche, et la critique des conditions politiques qui ont abouti à l'échec de l'union de la gauche, et la recherche des bases politiques et des formes d'organisation de l'action commune. Le P.S.U. estime que la constitution en France d'une majorité alternative au pouvoir exige le développement d'une force politique capable de transformer la gauche pour aboutir à une unité réelle et efficace.

Le P.S.U. invite ses militants, signataires ou non de ce texte, à nouer des contacts localement et sur le lieu de travail avec les signataires de la pétition en vue d'aller plus loin avec eux dans le débat politique et l'organisation de l'action commune.

Si les cellules se vident, si l'*Humanité* peine de plus en plus à se faire lire, ce n'est ni une question de militantisme, ni une faiblesse de diffusion : mais le signe du désaccord grandissant des communistes, et de tous ceux qui s'intéressent au communisme, avec le climat politique de la direction du Parti communiste et de l'*Humanité*.

C'est une déception tragique, pour tous ceux qui gardent l'idée qu'un Parti communiste peut jouer dans la nation le rôle de conscience qu'il revendique, de le voir approuver l'intervention soviétique en Afghanistan (qui rappelle sinistrement celle de Prague), avec les mêmes mots et les mêmes raisonnements que pour l'entrée des tanks soviétiques à Budapest en 1956,

Il est critiquable de voir le Parti communiste soutenir inconditionnellement le gouvernement vietnamien, au lieu de mettre en lumière les contradictions nées de la guerre impérialiste, du stalinisme, et de la victoire même.

Il est dérisoire de cacher sous des slogans de «révolution» la volonté de solitude du Parti, et de continuer contre l'allié socialiste d'hier une campagne d'un autonomisme dégradant.

Il est scandaleux de continuer à qualifier de «globalement positif» le bilan d'un régime cimenté par plus de dix millions d'assassinats politiques, assis sur l'absence de liberté politique, et qui traque la liberté d'opinion, d'association, de religion, de choix de vie, de création, pour promouvoir la soumission et la dépolitisation.

Il est aberrant de continuer à soutenir inconditionnellement l'Union soviétique, comme si les réalités anciennes et actuelles du stalinisme n'étaient pas désormais présentes dans tous les esprits.

Nous proposons qu'au lieu de parler des métiers intellectuels, dont les problèmes se traitent tous les jours et sur le terrain, l'*Humanité* ouvre ses colonnes à un débat politique général.

Nous proposons que soit donnée la parole à tous les communistes sans distinction, y compris les désespérés, étouffés, découragés, repoussés, partis, éloignés, révoltés, à tous ceux qui restent inconditionnellement attachés à un socialisme dans la liberté, et qui voient le Parti communiste lui tourner le dos par ses actes.

Nous souhaitons tous que ce débat aboutisse à un Congrès extraordinaire du Parti communiste, où pourrait enfin commencer la mise à mort du stalinisme en France.

Les premiers signataires de ce texte sont : MM. ou Mmes Gérard Belloin, Alex Bovlatsis, Claire Bresson, wchristine Bucl-Glucksmann Cueco, Jean Ellenstein, Jean-Pierre Faye, Maïre-Odile Faye, Michèle Guenoun, Guillevic, Raymond Jean, Nina Kehayan, Jean Kehayan, Lise London, Arthur London, Ignace Meyerson, Edouard Pignon, Hélène Parmelin, Mitsou Ronat, Paul-Louis Rossi, Raffaëlli, Armand Rapoport, Henri Raymond, Jacques Roubaud, Gustave Singler, Auguste-Flavien Thésée, François Thésée, Agnès Vanler, Vercors, Jena-Pierre Vernant, Pierre Vial, Antoine Vitez.

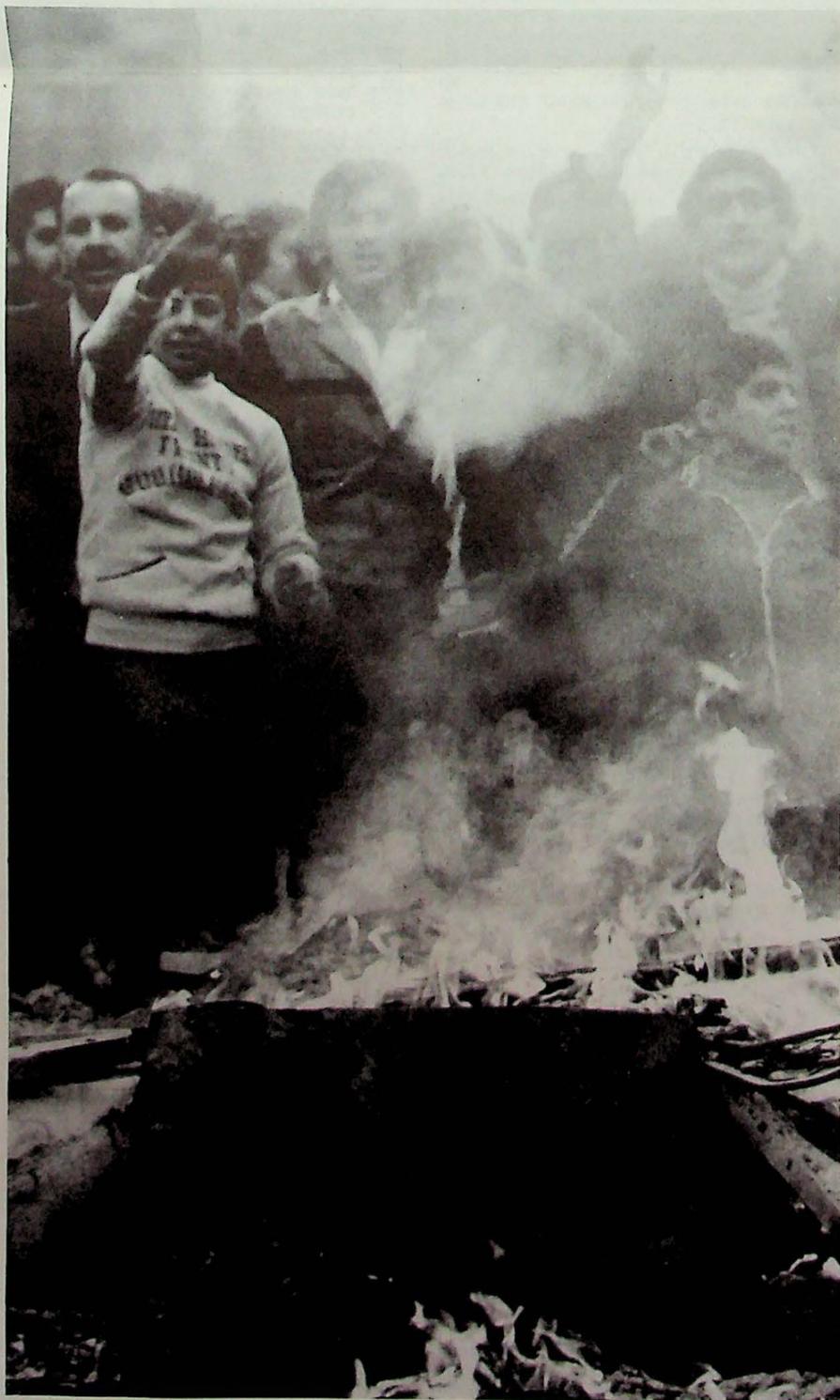
AFGHANISTAN

A l'exemple de l'impérialisme américain au Vietnam et de l'impérialisme français antérieurement en Indochine et récemment en Afrique, l'U.R.S.S. vient à son tour d'envoyer un corps expéditionnaire dans un pays d'Asie, l'Afghanistan.

Après le peuple érythréen en Afrique, le peuple afghan se voit nier par la force des armes soviétiques toute possibilité d'autodétermination.

Le P.S.U. condamne cette politique totalement contraire au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il estime nécessaire que les forces de gauche opposent ensemble une protestation appropriée. Pour le P.S.U. cette protestation doit se fonder sur un refus de la dangereuse logique de la politique des blocs en particulier en Europe, dans la perspective d'un neutralisme actif.

Le Bureau politique



LE RACISME LÉGAL

UN ÉTUDIANT PALESTINIEN MENACE D'EXPULSION :

Nabil El Hagggar, étudiant palestinien, prépare actuellement une thèse de 3^e cycle en mécanique à l'université de Lille. Il a bénéficié d'une bourse du gouvernement français normalement reconduite jusqu'au 30 juin 1980.

La préfecture de police ne lui a pas fourni de carte de séjour pendant l'année 1978/79, seulement des récépissés renouvelables de 3 mois en 3 mois (pratique illégale mais malheureusement courante) jusqu'au 31 octobre 1979. Le 18 Octobre, la préfecture de police, en s'appuyant sur le fait, inexact, qu'il ne bénéficiait plus de bourse, l'avertissait qu'il n'aurait plus de carte de séjour et qu'il devait quitter le territoire français.

D'autre part, Nabil El Hagggar est atteint d'un cancer exigeant des soins intensifs de longue durée. Nabil a commencé un traitement à Lille et sa santé exige qu'il puisse continuer son traitement au même endroit et dans les meilleures conditions pour une durée de deux ans.

Mais sous un prétexte fallacieux, qu'est-ce que les autorités françaises reprochent en réalité à Nabil ?

En tant qu'étranger (et c'est déjà un crime d'être en France un immigré !) Nabil El Hagggar, au sein du comité de défense des étudiants étrangers a participé aux luttes contre la loi Barre-Bonnet instituant pour les immigrés le droit à l'arbitraire de l'administration française et de sa police, contre le projet Stoléro portant atteinte aux droits des immigrés en tant que travailleurs et contre le décret Saunier Sétit instituant un contrôle inadmissible à l'inscription en faculté des étudiants étrangers.

En tant que Palestinien, Nabil El Hagggar avait largement contribué à faire connaître sur Lille la lutte du peuple palestinien.

Véritable application par anticipation de lois racistes, ces mesures d'expulsion prises à l'encontre de Nabil constituent une atteinte aux droits de l'homme et à la liberté d'expression. C'est aussi un coup porté à la résistance palestinienne.

Devant de telles pratiques policières, le P.S.U. de Lille ainsi que d'autres organisations politiques, syndicales (C.F.D.T., C.G.T., F.E.N.) et municipalités de gauche apportent leur soutien au Comité de Soutien à Nabil El Hagggar (Comité de Soutien à Nabil : Centre Social du Centre ville, 2, rue des Vétérans, 59650 Villeneuve-d'Ascq). Le Comité de Soutien a besoin de votre participation militante (signature et diffusion de la pétition) et financière (C.C.P. : Paris à l'ordre de Sylvie Duquesnoy 11 799 07 N).

Fin décembre, le ministère de l'Intérieur accordait à Nabil un récépissé de 3 mois renouvelable jusqu'au 30 juin 80. Un récépissé provisoire est un titre précaire ne donnant aucune garantie en cas d'expulsion. La durée de ce récépissé ne correspond ni à la durée des études de Nabil, ni à la durée de son traitement (fin 82). IL LUI FAUT UNE CARTE DE SÉJOUR. La décision du ministère ne vise en fait qu'à retarder l'échéance d'une expulsion qu'il veut effective. Le ministère doit penser qu'il est plus facile d'expulser Nabil pendant les vacances et que d'ici là, la mobilisation créée par le Comité de Soutien aura le temps de s'essouffler. Tant d'acharnement a de quoi étonner dans un pays libéral avancé dont le président a reçu le Prix Nanssen pour son action humanitaire !

SECTION P.S.U. DE LILLE



secteur/immigrés

I) RENCONTRE NATIONALE DU SECTEUR

Le 23 février 80, 9, rue Borromée, 75015 Paris.

10 h : Informations politico-juridiques sur les lois anti-immigrés,
14 h : Échanges d'expérience concrètes.

II) P.S.U.-DOC. en préparation, plan provisoire :

1. ÉDITO : POURQUOI UN P.S.U. ?

2. SITUATION ACTUELLE

21 : analyse historique-économique
22 : données chiffrées
23 : données juridiques (statut, législation sociale).

3. VIE QUOTIDIENNE

31 : les femmes
32 : la 2^e génération
33 : « l'alphabétisation »
34 : la santé
35 : réponses à quelques questions (ils nous coûtent cher, allocations familiales...).

4. LES LUTTES

41 : historique : circulaires, sorties, foyers
42 : tables ronde avec des T.I. de Flins

43 : sonacotra
44 : festival
45 : S.O.S. refoulement.

5. LES ORGANISATIONS DE T.I. 6. LES ORGANISATIONS DE SOUTIEN

7. LES ORGANISATIONS SYNDICALES ET POLITIQUES
71 : les syndicats : C.G.T., C.F.D.T., F.O.

72 : les partis : P.C., P.S., Trotskyistes, Maoistes.

8. LE P.S.U.

9. CONCLUSION

10. RÉPERTOIRE D'INFORMATIONS

— La théorie et la pratique : exemples concrets d'action des différentes organisations ;
— expériences concrètes du P.S.U.

— le FAS
— les DOM-TOM (critiques, suggestions, contributions en 4 pages maximum dactylographiées souhaitées).

III) PERMANENCE DU SECTEUR : tous les mardis à 19 h, rue Borromée.

CALENDRIER POLITIQUE

Moyen Orient

La commission internationale du P.S.U. a décidé de constituer une sous-commission qui se consacrerait plus particulièrement aux problèmes du Moyen Orient, compte tenu de l'importance des événements qui se sont déroulés dans cette région, y compris l'Iran et l'Afghanistan.

Tous les camarades intéressés sont cordialement invités à une réunion qui aura lieu au P.S.U., 9, rue Borromée, le 26 janvier à 17 h précises.

M.D.P.L.

De retour sur Lyon, A. Laudouze (Commission internationale) compte relancer le Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté (M.D.P.L., président C. Bourdet) : réunion de démarrage le 17 janvier à 20 h 30, au local P.S.U., 6, rue Pizay, Lyon. Les militants P.S.U. de la région ne sauraient demeurer indifférents !

On cherche du bois...

Nous avons besoin de bois, pour l'aménagement de la documentation, rue Borromée, c'est pour faire des étagères. Un aspirateur serait aussi le bien venu !

Si vous pouvez nous trouver ça à des prix les plus bas possibles... !
Merci d'avance !

objecteurs

La F.D.O.-Paris organise une session d'information et de réflexion sur :
— Service civil alternatif.
— L'insoumission.

Cette session aura lieu du samedi 2 février à 14 h au dimanche 5 dans l'après-midi.

Frais d'inscription : 20 F (chèque à l'ordre de Jean Hennion).

Inscriptions et renseignements en permanence à la F. E.D.O., 5, rue Thorel, 75020 Paris, les lundi, mercredi et vendredi, de 14 h à 18 h. Tél. : 233.17.21.

Association serpentinaire

Signale que le samedi 23 février à 21 h, Patrick Abrial passe à la salle des arts et loisirs de Tegnier (Aisne).

Les affaires municipales ? L'affaire de tous !

Pour fêter la nouvelle année et la parution de leur splendide brochure : « 1977-78-79, trois années au conseil municipal de Massy », les élus autogestionnaires, et la section de Massy du P.S.U., vous invitent à participer à une après-midi de rencontres-débats, à la bibliothèque publique de Massy, le samedi 19 janvier 1980 (Avenue de France), autour du thème : Démocratie locale et autogestion.

Entrée gratuite... Mais un petit geste de soutien ne sera jamais mal venu !!!

Calendrier

Pour sauver James Mangé, 24 ans - ANC Afrique du sud, condamné à mort.

Pour s'opposer aux prêts bancaires à l'Afrique du sud. Montage audio-visuel.

Pour écouter Brian Isaacs, chanteur noir sud-africain : mercredi 23 janvier, 20 h précises à 23 h à la Bourse du Travail.

Métro : République.
Organisé par le Mouvement anti-apartheid CAO et les organisations engagées dans la campagne 100 000 Français contre le financement de l'apartheid, dont le P.S.U.

Calendrier

La XI^e Section organise sa reprise de carte, le samedi 26 janvier, à 16 h, avec Vincent Comparat.

Buffet librairie.
AGECA, 177, rue de Charonne, 75010 Paris.
Métro Alexandre-Dumas.

Assises régionales de l'énergie

(Organisées par les Associations signataires de la pétition nationale.)

INFORMATION - DÉBAT
Samedi 2 février, de 10 h à 19 h, 6, rue Albert-Lapparent, 75007 Paris. Métro Ségur.

Quatre tables rondes :
1^o La sécurité : de Harrisburg aux fissures...

2^o Quelle politique de l'énergie en région parisienne ?

3^o Les impasses : retraitement, déchets, surgénérateur.

4^o Le débat économique.
Un débat de clôture : les choix énergétiques et la démocratie.

Des cartons d'invitation seront disponibles.

Réunion commission informatique

Le samedi 19 janvier, à 14 h 30, 9, rue Borromée, Paris 75015.

Ordre du jour :
— Le P.S.U.-D.O.C. à sortir.
— Organisation d'une journée réunissant les informaticiens du parti.

La Cinquième

La Cinquième section, reprise des cartes 80, bouffe, etc. « la Libre-pensée », 12, rue des Fossés-St-Jacques, 75005 Paris. Mardi 22/1/80, à partir de 18 h 30.

Quatre-vingt-treize

Nouveau mensuel sur le Sud-Ouest de la Seine-Saint-Denis « une énergie douce pour illuminer la Seine-Saint-Denis », c'est la définition qu'ils se donnent.

Sortie du premier numéro le 10 janvier, en vente dans tous les kiosques, au prix de : 5 F.

Syros

La librairie Syros, 9, rue Borromée, 75015 Paris, tél. : 566.45.37, est ouverte du lundi au samedi de 9 h à 19 h.

Grand choix d'ouvrages autogestion, écologie, femmes, P.S.U., économie, histoire, société, international, romans, B.D., livres pour enfants, livres d'art.

— Réduction de 20 % pour tout d'achat supérieur à 150 F.

— Possibilité d'envois par correspondance.

— Possibilité de dépôt-librairie — dépôts pris pour un mois ;

chèque de caution, retour des invendus, les livres vendus étant payés au retour, facture avec réduction.

— Fournisseur de bibliothèques municipales, bibliothèques de comités d'entreprise, bibliothèques d'associations.

La santé malade

QUELS PROJETS ALTERNATIFS EXISTE-IL ?

La Commission santé du P.S.U. vous invite à en débattre : vendredi 18 janvier 1980, à 20 h 30, Maison d'animation de la Métare, 96, boulevard de Fraissinette à Saint-Etienne, avec Gabriel Garnier, du Bureau politique du P.S.U. du Syndicat de la médecine générale, auteur de *Requiem pour une médecine, La Sécurité sociale, des idées pour demain*, publiés aux Editions Syros.

Calendrier

ROUBAIX

Réunion de formation organisée par la section P.S.U. de Roubaix.

Thème :
Les transports en commun. La situation actuelle des usagers dans la C.U.D.L.

Qui sont les décideurs en matière de transports en commun.

Propositions alternatives du P.S.U. sur les transports en commun.

Vendredi 25 janvier à 20 h.
Lieu : Solidarité, 106, bd de Belfort à Roubaix.

CENTRE POPULAIRE DE FORMATION SOCIALISTE

Deuxième cycle : Les perspectives autogestionnaires, MARDI 8 JANVIER 1980 à 20 heures.
Les fondements de l'idée autogestionnaire par Yvon BOURDET.

MARDI 15 JANVIER à 20 heures.
Autogestion et expérimentation sociale par François DALBERT.

MARDI 22 JANVIER à 20 heures :
Autogestion et planification par Pierre NAVILLE.

MARDI 29 JANVIER à 20 heures :
Autogestion et mouvements sociaux par Geneviève PETIOT.

MARDI 5 FÉVRIER : Autogestion et Démocratie par Christian BERGER.

MARDI 12 FÉVRIER à 20 heures :
Autogestion et socialisme par Victor LEDUC.

Toutes les séances auront lieu au F.I.A.P. : 30, rue Cabanis, PARIS-13^e.

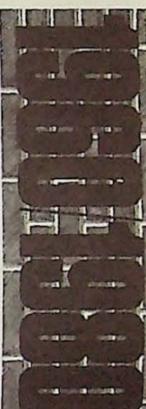
Inscrivez-vous en renvoyant le bulletin ci-dessous à Centre Populaire de Formation Socialiste : 9, rue Borromée, 75015 PARIS.

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

s'inscrit au Cycle : Perspectives autogestionnaires.

Règlement pour le cycle : 60 F.
Chèque bancaire _____ C.C.P.
à l'ordre du C.P.F.S. : C.C.P.
15.307.396 PARIS.



Carte de vœux.
Carte d'invitation.
Carte du XX^e anniversaire.
Envoyez-la à vos amis, aux personnalités locales, aux organisations, mouvements locaux.

Format 214 × 158, plié, papier glacé, 4 couleurs, possibilité impression au verso

Prix : 1 F « P.T.T. : 1,00 F
0,80 F, à partir de 20 ex.
+ frais de port : 3,00 F.
A commander au P.S.U. :
9, rue Borromée, 75015 Paris.

LIBRAIRIE SYROS

LISTE N° 3

Devant la réussite de la vente librairie par correspondance nous continuerons cette année à proposer des ouvrages aux prix librai- re avec 20 % de réduction pour tout achat supérieur à 150 F.

	Prix	Nbre d'exempl.
— Rapport sur la peine de mort, par Amnesty International ...	59,00
— Une autre assiette, de Claude Aubert	56,00
— Profession permanente, d'Antoine Spire	48,00
— L'alternative n° 2 (Droits et libertés en Europe de l'Est)	15,00
— Les pieds noirs, de Daniel Leconte	50,00
— A l'insu du souvenir, de Tahar Ben Jellonn	29,00
TOTAL.....

NOM
ADRESSE

+ Frais de port : 3,50 F par exemplaire. C.C.P. : 19 706 28 Paris.

SYROS

tribune socialiste HEBDO

HEBDOMADAIRE DU P.S.U.

Secrétariat : Marie Relandeau
Maquette et collaboration technique : Régis Cognanne
Rédaction : tél. 566-45-64 et 566-45-37 poste 37
Directeur de la publication : Victor Leduc
Edité par la SARL « Société nouvelle de presse politique », 9, rue Borromée, 75015 Paris
Numéro de la commission paritaire : 37 392

Photocomposition, photogravure, INFORMATIC-PRESS, 13, rue Kléber 93400 Saint-Ouen. Tél. : 259-60.90. impression : S.N.I.L., 75019 Paris.

Changement d'adresse :
Joindre la bande d'un des derniers envois et 3 F en timbres poste.

Numéro de la commission paritaire : 620 32

bulletin d'abonnement

couplé (TS-hebdo et mensuel)
Bulletin à retourner à Tribune socialiste, service abonnements, 9, rue Borromée, 75015 - Paris.

M. Mme Mlle

Nom Prénom

Adresse

Profession

Code postal Ville

S'abonne pour 1 an 6 mois (1)

Ci-joint un versement par chèque bancaire postal (1)
à l'ordre de Tribune socialiste, CCP 5826-65 Paris.

Tarifs : 1 an : 150 F ; 6 mois : 80 F ; soutien : 200 F.

(1) Cocher la case correspondante.